

## **PROCEDURE A DESTINATION DES SAGES-FEMMES RELATIVE A L'ACHEMINEMENT DES CARTONS DE GUTHRIE PENDANT L'EPIDEMIE A CORONAVIRUS**

*Version du 14 avril 2020*

**1. Contexte :**

Les instructions du 25 Mars 2020 relatives à l'acheminement des tests de Guthrie vers le Centre Régional Régional de Dépistage Néonatal à l'Hôpital Necker Enfants Malades demandent aux sages-femmes de rapporter aux maternités d'origine les cartons buvard réalisés à domicile.

Outre le caractère chronophage, ces multiples déplacements ne sont pas conseillés durant l'épidémie à coronavirus.

**2. Objet :**

Faciliter le retour des cartons de GUTHRIE réalisés à domicile par les sages-femmes vers les maternités en raison du service restreint de La Poste

**3. Domaines d'application :**

Sorties précoces de maternité avant réalisation du test de GUTHRIE dès 48 heures de vie

**4. Personnes concernées :**

Sages-femmes de l'Essonne et du Sud de la Seine-et-Marne ayant réalisé un test de GUTHRIE à domicile

**5. Rédaction :** le 1<sup>er</sup> Avril 2020 par Madame Isabelle HAMANT, sage-femme coordinatrice

Relecture par Madame Christine BLANCHOT-ISOLA, sage-femme coordinatrice et sage-femme territoriale PMI 91

**6. Diffusion :** le 10 Avril 2020

**7. Réorganisation de la réalisation et de l'acheminement des GUTHRIE dans les maternités :**

Dans ce contexte d'épidémie à coronavirus, les GUTHRIE doivent être réalisés **prioritairement en maternité, à partir de la 48<sup>ème</sup> heure de vie.**

L'organisation consistant à faire réaliser les **GUTHRIE en ville par les sages-femmes** qui posteraient les enveloppes T, est donc à **proscrire**.

**En cas de sortie avant 48 heures**, il est de la responsabilité de la maternité de s'assurer de la traçabilité du test, c'est-à-dire que le test sera effectivement réalisé par une sage-femme libérale, et que celle-ci veillera à ce que le test soit acheminé dans les meilleurs délais (à savoir, moins de 3 jours pour prise en charge par le transporteur). Puisque les services postaux sont actuellement perturbés, la sage-femme devra s'engager à déposer le buvard de GUTHRIE dans une enveloppe T, dans la maternité de son choix, et à ne pas le poster.

La maternité devra par ailleurs remettre à la famille le carton de GUTHRIE identifié, l'enveloppe T verte, les documents d'information, puisque les sages-femmes libérales ne peuvent plus recevoir le matériel nécessaire à la réalisation des GUTHRIE par le courrier postal, charge à elles de prélever et de ramener le buvard à la maternité pour un acheminement par le transporteur Globe Express.

Le Centre Régional de Dépistage Néonatal délivrant gracieusement les buvards et enveloppes T aux maternités, ces dernières ne peuvent refuser de mettre à la disposition des sages-femmes libérales à qui elles délèguent le prélèvement les buvard et enveloppe nécessaires à sa réalisation.

**Depuis lundi 30 Mars 2020**, le prestataire de service « Globe Express » effectue la collecte des buvards au sein de toutes les maternités franciliennes.

Cette collecte est effectuée tous les Lundis, Mercredis et Vendredis entre 7h30 et 13h00.

Cette nouvelle réorganisation prendra fin à la demande du Centre Régional de Dépistage Néonatal. **Pour la semaine 16 du Lundi de Pâques**, les collectes auront lieu les mardi, jeudi et vendredi.

**Le Centre Régional de Dépistage Néonatal assure le suivi de ces cartons de GUTHRIE.**

8. **Réorganisation de l'acheminement des GUTHRIE réalisés à domicile par les sages-femmes :** Selon le Centre Régional de Dépistage Néonatal afin, même si, pour rappel, la réalisation du test en maternité reste à privilégier, les cartons doivent être centralisés dans un des points d'acheminement **sans que ce soit forcément au lieu de naissance de l'enfant**. Par précaution et afin de garantir au mieux l'exhaustivité, le réseau Périnat IF Sud recommande à chaque sage-femme **de lister les numéros de GUTHRIE** qu'elles auront acheminé. Toutefois, le Centre Régional de Dépistage Néonatal se chargera d'assurer l'exhaustivité pour chaque maternité.

**En pratique**

**Et dans l'attente de la procédure du CNSF en lien avec les laboratoires de ville :**

- **Pour les enfants sortis avant 48 heures de vie**, un buvard accompagné d'une enveloppe T verte doit être fourni à la maman à sa sortie pour le prélèvement qui sera réalisé à domicile par une sage-femme libérale.
- Du fait des perturbations actuelles dans les services postaux, le Centre Régional de Dépistage Néonatal IDF demande aux sages-femmes libérales réalisant les tests de GUTHRIE à domicile de déposer le buvard dans son **enveloppe T verte** ou **à défaut une identifiée Centre Régional de Dépistage Néonatal IDF, Hôpital Necker-Enfants Malades, 149, rue de Sèvres, 75015 Paris**, dans un point de collecte d'une maternité à proximité de son lieu d'exercice (maternité AP-HP ou Hors AP-HP).
- **L'envoi postal des enveloppes T vertes reste à proscrire pendant toute la période de confinement, et jusqu'à reprise d'un circuit postal normal.**
- Le CHSF est disposé à récupérer uniquement les tests de GUTHRIE des enfants nés au sein de son établissement.

**Ci-dessous les points de collecte des différentes maternités du réseau.**

Code	Service	Nom de l'hôpital	Nom de la référente du dépistage	Téléphone	Début ouverture	Complément adresse	Adresse	CP	Ville
2OC	Service Maternité	CHSSM site de MONTEREAU	Mme Gladys PRUDENTE	01 64 31 65 23		Nurserie - Batiment C - Etage 2	1 bis Rue Victor Hugo	77875	MONTEREAU Cedex
2OF	Service Maternité	CHSSM site de FONTAINEBLEAU	Mme Jocelyne MAHOUDEAU	01 60 74 12 79		Nurserie - Pole mère enfant - Etage 1	55 Boulevard du Maréchal Joffre	77305	FONTAINEBLEAU Cedex
2ON	Maternité Angélique du Coudray	GHSIF CH MELUN	Mmes LELORIER & METRA (Bip 48 78)	01 81 74 18 55 / 4598 / 4597	9H	Secrétariat Maternité - Etage 1	270, avenue Marc Jacquet	77000	MELUN
3EA	Services Maternité et Pédiatrie	Hôpital d'ARPAJON	Mme Sandrine GORUCHON, SF FF coordinatrice	01 64 92 93 16		Dépôt au secrétariat au nom de Sandrine GORUCHON	18 Avenue de Verdun	91290	ARPAJON
3EG	Service Maternité	C.H. SUD FRANCILIEN	Mme Delphine LAVERGNE (SF Cadre)	01 61 69 3411 / 7135 / 7524	9H	Maternité Etage 3 - Porte A - Secrétariat Maternité	40 Avenue Serge Dassault	91106	CORBEIL ESSONNES CEDEX
3EL	Service Maternité	Centre Hospitalier Sud Essonne	Mme Agnès BROQUAIRE (SF Cadre)	01 60 80 79 37	9H	Néonatalogie (Mme Valérie DUCOUP secrétaire du service)	26 Avenue Charles De Gaulle	91150	ETAMPES
3EM	Service Maternité	C.M.C. et Obstétrical d'ÉVRY	Mme Lise EL OMARI (SF FF coordinatrice)	01 74 57 45 13	10H	Maternité - Etage 3	2 4 Avenue de Mousseau	91035	ÉVRY Cedex
3EO	Service Maternité	Clinique de l'YVETTE	Mme Marion HAZART (SF Cadre)	01 69 10 31 70 / 35 07		Entrée 3 Etage Maternité - Demander aux admissions à monter en 4è en maternité	67 Route de Corbeil	91160	LONGJUMEAU
3EP	Service Gynéco-Obstétrique	GHNE site de LONGJUMEAU	Mme Sophie NOUAÏLLE (SF Cadre)	01 64 54 31 01 / 34 71 / 31 19 (1er)		Maternité - Etage 2 - Mme NOUAÏLLE	156-159, Avenue François Mitterrand	91160	LONGJUMEAU
3ES	Service Maternité	Hôpital Privé CLAUDE GALLIEN	Mme Laurence LASNES (SF Cadre)	01 69 39 9180 / P. 9031 (Sec)		Etage 1 - Maternité - Demander enveloppes des Guthries	20 Route de Boussy St Antoine	91480	QUINCY SOUS SENART
3EX	Service Maternité	Clinique de l'ESSONNE	Mme Claudia MANGIN (SF FF Coordinatrice)	01 60 87 86 05 (direct) / 87 10		Entrée Bd Champs - Entrer - prendre à gauche - Etage 1 Maternité	Boulevard des Champs Elysées	91024	ÉVRY Cedex
3EZ	Service Maternité	GHNE site d'ORSAY	Mme Nicole RUOLS (SF Cadre)	01 69 29 75 84 / 85 (sec)		Secrétariat Maternité - Rez de jardin	4 Place du Général Leclerc	91406	ORSAY Cedex